swisscontact

APPEL À PROJETS

Renforcement des partenariats stratégiques pour l'employabilité, l'entrepreneuriat et la création d'emplois des jeunes au Niger

> « Ensemble, investissons dans des solutions durables pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes au Niger »

1. Présentation de l'appel à projets

Dans le cadre de son engagement en faveur de la jeunesse et de l'emploi, Swisscontact lance un appel à projet pour identifier et soutenir des initiatives innovantes portés par des ONG nationales, des groupements et Consortiums.

Cet appel s'inscrit dans la continuité des projets PEEJ, GWANI, PEAJ et PROMEL, et vise à identifier, sélectionner et accompagner des organisations ayant des initiatives innovantes et structurantes d'accompagnement à l'insertion et à l'entreprenariat des jeunes formés dans les domaines des TAA et des NTIC.

2 Contexte et ambition

Le Niger fait face à un défi majeur d'insertion professionnelle des jeunes. Chaque année, plusieurs centaines de milliers de jeunes arrivent sur le marché du travail, dans un contexte de contraintes de croissance économique, d'innovation et de développement des compétences.

Swisscontact agit depuis plusieurs années dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, avec une approche inclusive, intégrant les compétences techniques, les compétences de vie, le genre et l'utilisation des outils numériques.

Grâce à une approche co-construite avec les acteurs locaux, Swisscontact a contribué à renforcer les parcours d'insertion des jeunes à travers des formations adaptées, des stages, de l'accompagnement entrepreneurial et des partenariats durables.

Ce sont près de 350 jeunes qui seront concernés par cette initiative, à travers le projet de promotion de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes (PEEJ), financé par la fondation IMS, en bénéficiant de l'accompagnement des organisations et entreprises retenues à l'issue de cet appel à projets.

3 Objectif de l'appel à projets

Le présent appel à projets vise à identifier, sélectionner et accompagner des organisations et entreprises ayant des initiatives innovantes et structurantes d'accompagnement à l'insertion et à l'entrepreneuriat des jeunes formés dans les domaines des TAA et des NTIC en contribuant à :

- **La création d'emplois décents et durables pour les jeunes ;**
- **Le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ;**
- **Le renforcement de l'employabilité et des compétences professionnelles ;**
- **le développement et la consolidation des initiatives entrepreneuriales ;**
- **L'émergence d'innovations à fort potentiel économique et social ;**
- **Le développement économique local inclusif particulièrement des jeunes femmes et des groupes vulnérables ;**
- **Le renforcement de partenariats durables entre Swisscontact et les acteurs locaux de l'écosystème entrepreneurial.**

4. Structures éligibles

Cet appel à candidature s'adresse aux organisations d'appui intervenant dans les domaines de la Transformation Agro-Alimentaire (TAA) et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), ainsi qu'aux consortiums constitués de structures éligibles. Sont notamment concernés :

- ONG nationales et associations de développement
- Coopératives et groupements économiques
- Fédérations et organisations faîtières
- Incubateurs
- Centres de formation et d'insertion professionnelles
- Consortiums de structures éligible

5. Zones géographiques d'intervention et secteurs d'activités

Les projets proposés devront concerner au moins une des régions suivantes d'intervention de Swisscontact : **Dosso, Maradi, Niamey** et toucher les secteurs de la **Transformation agroalimentaire** ou des **Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**.

6 Types de projets recherchés

- **Projets structurants favorisant l'employabilité, l'entrepreneuriat et la création d'emplois des jeunes au Niger.**
- **Croissance mesurable avec un potentiel de mise à l'échelle et de durabilité.**
- **Impact durable générant des effets positifs et durables pour les jeunes et leurs communautés.**
- **Méthodologie démontrant la capacité à créer des opportunités concrètes d'emploi, d'stage, d'apprentissage, d'auto-emploi ou d'entrepreneuriat.**

7. Résultats attendus

- **Amélioration de l'employabilité et de l'accès à l'emploi des jeunes**
- **Amélioration des revenus**
- **Emplois permanents**
- **Intégration économique des jeunes femmes et des groupes vulnérables**
- **Appui au développement de l'entrepreneuriat des jeunes**
- **Renforcement du tissu économique local**

Conditions d'éligibilité

8. Critères de sélection

Les projets seront évalués selon six catégories et leurs sous-critères suivants :

1 Pertinence du projet

- réponse à un besoin économique ou social identité ;
- cohérence technique et financière.

2 Méthodologie

- méthodologie claire et cohérente ;
- outils pertinents en rapport avec la méthodologie.

3 Innovation

- Caractère innovant de la solution proposée ;
- valeur ajoutée pour les bénéficiaires et le marché.

4 Viabilité et durabilité

- viabilité économique ;
- potentiel de croissance et de pérennisation des résultats.

5 Impact sur les jeunes

- potentiel de création d'emplois ;
- nombre de jeunes bénéficiaires ;
- opportunités de formation, de stage ou d'entrepreneuriat générées.

6 Impact sur les jeunes

- promotion de l'emploi des jeunes femmes ;
- inclusion des groupes vulnérables ;
- prise en compte des dimensions environnementales et sociales.

9. Modalités de partenariat

Le soutien accordé repose sur le principe du co-investissement. Chaque structure qui soumissionne devra démontrer clairement sa contribution au projet proposé. Cette contribution peut prendre notamment les formes suivantes :

- apport financier ;
- acquisition d'équipements ;
- mise à disposition de locaux ;
- ressources humaines dédiées ;
- expertise technique ;
- activités de coaching ou de mentorat ;
- investissements complémentaires.

Les initiatives présentant un fort niveau d'engagement, de mobilisation de ressources propres et de partage des risques sont privilégiées.

Une fois sélectionnées sur la base des critères indiqués au point 8 et des conditions d'éligibilité ci-dessous mentionnées, Swisscontact signera avec ces organisations et entreprises des conventions de partenariat.

Une contribution minimum de 20% de la part de la structure porteuse du projet est exigée.

10. Conditions d'éligibilité

La structure soumissionnaire doit :

1. Être légalement constituée au Niger ;
2. Être opérationnelle depuis au moins deux (2) ans ;
3. Disposer d'un siège ou représentation permanente au Niger ;
4. Présenter un projet clairement défini ;
5. Démontrer sa capacité technique, administrative et financière ;
6. Accepter le principe du co-investissement ;
7. S'engager à fournir les données de suivi-évaluation requises.

11. Grille de notation (100 points)

Seuil minimum d'éligibilité : 70 points

Critère	Note
Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel	20
Méthodologie claire et cohérente	20
Impact attendu sur l'emploi des jeunes	20
Innovation et valeur ajoutée	10
Viabilité économique et durabilité	10
Capacité institutionnelle du porteur	10
Niveau de co-investissement et mobilisation de ressources propres	5
Inclusion des jeunes femmes et groupes vulnérables	5
TOTAL	**100**

11. MODALITÉS DE SOUMISSION

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour accéder au formulaire de soumission.

CANDIDATEZ

Le formulaire comprend :

- Informations sur la structure et le projet ;
- Résultats attendus et bénéficiaires ;
- Budget résumé ;
- Pièces justificatives à téléverser : note conceptuelle, documents administratifs et légaux, preuves de capacité technique et financière, rapports d'activités des deux dernières années et documents complémentaires éventuels ;
- Déclaration et engagement du candidat.

Le candidat doit s'assurer que toutes les informations et pièces requises sont complètes avant la soumission.

DÉLAI : 15 JOURS CALENDAIRES À COMPTER DE LA DATE DE PUBLICATION

Swisscontact se réserve le droit :

1. **de demander toute information complémentaire ;**
2. **de visiter les structures présélectionnées ;**
3. **de ne retenir aucun projet si les propositions reçues ne répondent pas aux critères de qualité attendus ;**
4. **d'adapter le processus de sélection selon les contraintes opérationnelles.**